



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Samedi 20 mai 2023 – Salle des fêtes – RAZAC SUR L'ISLE 24430

Présents : Voir feuille de présence.

Personnalités : M. Jean PARVAUD Maire de RAZAC/L'ISLE
M. Claude GAILLARD Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
M. Michel LORIMEY Président du comité départemental de gymnastique.

Excusés :

M. Pascal PROTANO Vice-Président du Grand Périgueux – Maire de COURSAC – Membre d'honneur CDMJSEA 24
Mme Marie Claude VARAILLAS – Sénatrice de la Dordogne
Mme Pascale MARTIN - Députée de la Dordogne
Mme Véronique CHABREROU – Conseillère Départementale de SAINT ASTIER
Monsieur Sébastien LAMONTAGNE Préfet de la Dordogne

MOT DU PRESIDENT.

Le Président Francis MONTAGUT procède à l'ouverture de la séance.

Mesdames et Messieurs,
Bienvenue à toutes et tous,

Je voudrais avant tout remercier très chaleureusement Monsieur Jean PARVAUD pour son accueil et la mise à disposition de cette salle.

Je tenais à vous informer, si toutefois et avant tout, vous êtes d'accord, que je me présenterai à un nouveau mandat de membre du comité directeur et à la fonction de président lors de l'Assemblée Générale Elective de 2024.

Pour cela, je souhaitais vous en parler dès maintenant afin de réunir toutes les bonnes volontés. Bien entendu, cela n'est qu'un souhait et que j'espère bien évidemment que cette volonté vous convienne.

Le président remercie tous les bénévoles pour leur aide passée et future.

Avant de la lecture des rapports, il demande à l'assemblée de rendre un hommage à ceux et celles qui nous ont quittés. A cette occasion, il a désiré rendre un hommage particulier à son regretté ami Monsieur Pierre DESCHAMPS ancien vice-président. Une minute de silence a été respectée.

Il a adressé à toutes et tous son soutien le plus amical à ceux qui à cause de problèmes de santé n'ont pu être présents.

RAPPORT D'ACTIVITES.

Avant ouverture des rapports Mme Danielle LORIMEY Secrétaire générale, demande l'accord des membres présents pour le vote à main levée.

Mme Danielle LORIMEY Secrétaire générale propose le vote du dernier procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 février 2022 à Coursac. Vote à l'unanimité.

La secrétaire poursuit en présentant le rapport d'activités de l'année 2022.

Cf pièce jointe.

En conclusion, sorties et représentations du comité : Réunions (Assemblée générales, comités, directeur, bureaux...), cérémonies, remise de médailles, remise de diplômes et trophées bénévolat, invitation aux inaugurations, réunions de travail, participations à manifestations...

Cela représente plus de 40 sorties avec l'organisation des déplacements.

La visibilité de notre Comité est accrue malgré la difficulté à honorer toutes les sollicitations. Seules actions restées sans effet : la réactivation du Cercle de SARLAT et de NONTRON. Cependant, il y a une grande satisfaction avec la belle activité du Cercle de BERGERAC. Un grand merci à Mr Frédéric GONTHIER et son équipe.

Quelques chiffres,

135 licenciés au 31 décembre 2022, 131 en 2021.

Prix de la licence : 21€ inchangé depuis 2011

Subvention Conseil Départemental : 500.00€

Subvention mairie de COURSAC : 300€

Subvention marie de SAINT CAPRAISE DE LALINDE : 50€

Subvention FFMJSEA : 800€

Vote à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2022 :

La parole est donnée au trésorier Jean Marie DELORME. Cf pièce jointe.

Il est demandé à l'Assemblée de voter le rapport financier.

Vote à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2023 :

Le trésorier présente son budget prévisionnel 2023. Cf pièce jointe

Il demandé à l'Assemblée de voter pour ce budget prévisionnel 2023.

Voté « pour » à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Après avoir remercié Mme la Secrétaire générale et M. le trésorier pour leur exposés, le président demande à l'assemblée son avis pour une augmentation de la cotisation. Le président indique que cela ne serait pas très opportun. Le maintien du tarif actuel est donc acté à l'unanimité.

Afin d'acquérir les médailles ministérielles remises à chaque promotion, il est nécessaire de solliciter une subvention de fonctionnement au titre du FNDVA 2. Le président a établi un dossier en cours d'instruction.

Un courrier sera établi à l'attention des maires du département en collaboration avec l'union des maires en vue d'un partenariat.

Le président souhaite privilégier les déplacements du comité sur des lieux de manifestations pour se faire connaître et promouvoir nos actions de reconnaissance et de promotion du bénévolat.

Une proposition est faite à l'assemblée pour déplacer le lieu de nos assemblées. Une réponse est faite : ne pas dépasser la petite couronne de PERIGUEUX en privilégiant la commune de Coursac – hôte de notre comité et partenaire depuis de nombreuses années.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES ET REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES :

M. Jean PARVAUD, Maire de RAZAC/ L'ISLE, remercie l'assemblée ainsi que le Président de l'invitation. Il souhaiterait mettre à l'honneur le bénévolat de sa commune et faire connaître notre CDMJSEA DORDOGNE.

La parole est donnée à M. Claude GAILLARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Merci à Francis pour son invitation. Je m'aperçois que votre comité est toujours aussi actif.

Nous avons les mêmes engagements sur le bénévolat, les mêmes motivations, la fidélité et l'attachement aux valeurs citoyennes sur lesquelles bon nombre d'associations ne seraient pas en mesure de fonctionner. Malheureusement depuis la pandémie qui a touché notre pays, ces valeurs ne sont pas entendues par nos jeunes. Pourtant, s'il n'y avait pas les comités, les associations et les bénévoles il n'y aurait ni sports, ni engagements. En conclusion, il souhaite une bonne réussite pour les actions futures.

Le président Francis MONTAGUT remercie nos partenaires :

- La Préfecture de la Dordogne et le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)
- Le Conseil Départemental de la Dordogne
- La Mairie de COURSAC EN PERIGORD
- La Mairie de SAINT CAPRAISE DE LALINDE
- La Société STRUCTURA BOIS Marsac sur l'Isle (Nouveau partenaire)
- La Société David LAMBERT Razac sur l'Isle (Nouveau partenaire)
- L'Entreprise CIAFER BATIMENT Razac sur l'Isle (Fidèle partenaire)

CEREMONIE DE REMISE DE MEDAILLE MINISTERIELLE :

Au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2020, M. Le préfet de la Dordogne a décerné la médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif échelon bronze à M. Régis GRANDCOING. Cette médaille a été remise par le Président Francis MONTAGUT en présence de M Claude GAILLARD Pdt du CDOS, de M Jean PARVAUD Maire de Razac sur l'Isle et de M. Marc VINÇOTTE Porte Drapeau du CDMJSEA.

REMISE DE PLAQUETTES DEPARTEMENTALES :

En clôture de cette assemblée générale et au nom de notre comité, je tiens une fois de plus à vous remercier pour votre présence toujours très importante et toujours ardemment souhaitée chaque année. Avant de partager le pot de l'amitié, je voudrai honorer deux membres de notre comité directeur en leur remettant une plaquette départementale en reconnaissance pour leur fidélité et leur investissement.

- Plaquette départementale OR à M. Frédéric GONTIER
- Plaquette départementale OR à Mme Nelly RIGOLET.

CLOTURE DE SEANCE :

Après ces remises de plaquettes, Francis MONTAGUT remercie l'ensemble des membres présents et clôture la séance à 11h30 avec le pot de l'amitié. Un repas sera pris au Restaurant Traiteur « La Pause » 4, route de Bordeaux 24430 RAZAC SUR L'ISLE.

Le Président :

La Secrétaire Générale :

Francis MONTAGUT

Danielle LORIMEY